Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels

Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein

Band: 1 (1892)

Heft: 1

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pédantesque ou alors ils sont dictés par l'egoisme, afin de conserver le plus longtemps que possible une source féconde pour la grande bourse insatiable de l'état.

De l'aplanissement de ces inconvénients dépend la réalisation de tous les autres projets d'amélioration que la société suisse des hôteliers a mis sur son programme.

Il sagit donc de deraciner le mal et ne pas se tenir pour vaincu jusqu'à ce que nous soyons arrivé au but préposé, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'industrie suisse des hôtels soit considérée à sa juste valeur et soit traitée de la manière, dont elle a, par son importance industrielle et son influence efficace sur le développement de l'économie national, un droit d'être traitée par l'état et par la loi. Il est vrai qu'une certaine attention lui a toujours été décernée par les autoritées, mais cette attention exagérée et mal placé se portait uniquement sur les revenus individuels, quand il sagissait de doubler les impôts.

Le moyen de remedier à cet état de chose, de diriger l'attention des autoritées sur l'industrie des hôtels, se trouve en première ligne dans un exposé statistique sur la valeur et l'importance de cette industrie et ensuite, il importe de faire valoir cet exposé auprés des autoritées douanières et auprés de la legislature. En dernier lieu il sagit de faire valoir les droits qui en surgissent, en présentant des lois conformes au but.

Un autre point dans notre sphère d'activité sera de sonder le terrain, sur lequel le patron et l'employé se trouve face à face; une question très delicate, il est vrai, mais en s'y prenant bien, le resultat ne sera pas a regretter. La question sociale a en partie son droit d'être mise à l'ordre du jour et si le traitement de cette question a pu être ajourné jusque maintenant, c'est uniquement, parceque les plaintes n'ont rencontrées qu'oreilles sourdes. Néanmoins il arrivera un jour où l'esprit du siècle nous imposera la solution de ce problème. L'industrie suisse des hôtels n'a pas encore trop ressenti la marche mysterieuse et les sourdrs menées des agitateurs socialistes et, disons le en l'honneur des employés d'hôtel de la suisse, s'ils ont eu à se plaindre, ils ont toujours cherchés à y remedier par des moyen pacifique, par une entente réciproque entre employé et patron. Ici il importe d'ajouter que si les employés ont leurs question sociale vis-à-vis des patrons, ces derniers ont egalement la leur vis-à-vis des employés et pour arriver à une solution satisfaisante, l'échange franc et sincère des opinions en est le seul et unique moyen, tandis que le moyen brusque, à vouloir arriver par la force et l'obstination n'aboutirait à rien et ce procédé ne serait aucunement ni dans l'intérêt d'une bonne entente ni dans celui du développement de l'industrie des hôtels.

De nous chargé du rôle d'intermédiaire dans ces questions sera notre seconde tâche.

Sous la même rubrique de notre programme notons le règlement des questions suivantes: question d'apprentissage, question des gages, question du travail et la question d'école professionnelle. Par la réalisation de ces quatre projets une grande partie de la question sociale se vide d'elle même. —

Le placement du personnel, cette plaie ruineuse pour l'employé et préjudiciable aux patrons n'a été appreciéqu'à sa juste valeur et l'établissement d'un bureau central de placement par la société suisse des hôteliers a tant que possible remédié a cette incovénient. Ce bureau de placement a surtout été créé dans l'intérêt des employés, les placements se font sans aucune rétributions à payée, exceptée une faible taxe d'enregistrement. Tous les employés qui ont déjà eu à faire à des bureaux de placement particuliers savent ce que veut dire l'abolition des taxes de placement.

C'est encore notre tâche de faire prospèrer ce bureau en surveillant à ce que chaque place vacant soit pourvu d'un employé dont ses aptitudes répondent aux capacitées exigées. L'expérience et les connaissances acquises pendant les trois annés d'activité dans l'Union Helvétia nous rendra cette tâche plus facile. —

Si nous nous portons sur le terrain financier et individuel, c'est-à-dire sur le terrain de la publicité, nous rencontrons sur notre route un être, dont ses agissements mérite une plus grande attention de la part de chacun et surtout de notre part. C'est le «vampire de la réclame». Des centaines de mille francs par an disparraissent dans les poches de ces spéculateurs, lesquels, à quelques excéptions prés, portent autant d'intérêt au développement de l'industrie des hôtels comme une marâtre à ses enfants et dont la revanche pour l'argent reçu n'existe en rien d'autre qu'en la promesse certaine de revenir l'année prochaine.

En raison de ces fait constatés la société suisse des hôteliers a mis la réforme de cette question importante sur son programme. Le remède pour l'amélioration consiste en un déposé statistique qui démontrera combien de centaines de mille francs par an sont jetées par la fenêtre, avec quelle somme on pourrait opérér beaucoup plus avantageusement, car disons le tout de suite, *de la réclame, il en faut*, il sagit tout simplement de reformer la manière d'opérer.

Le traitement de toutes ces questions dont nous aurions à ajouter bien d'autres si nous voulions les nommer toutes, demande naturellement du temps, beaucoup de temps, nous soumettrons donc successivement l'une après l'autre à la discussion dans l'organe et nous espèrons que nos lecteurs leurs portent tout l'intérêt que ces questions méritent.

Que le lecteur nous permet d'ajouter quelque mot au sujet de l'organe. Malgré nos meilleurs intentions et la meilleur volonté de défendre les intérêt de la société en particulier et de l'industrie suisse des hôtels en général, autant qu'il est dans notre pouvoir, et de rédiger «l'Hôtel-Revue» dans ce sens, nous savons d'avance qu'une seul plume ne suffit pas pour tenir eveillé continuellement l'esprit de toute une corporation. Nous faisons donc appel au sentiment de confraternité et de solidarité de chacun, en le priant de s'associer à nous et de prendre une parte active à la discussion qui aura lieu dans l'organe, car un échange d'opinions et d'idées, même oppositionel, est dans l'intérêt des questions du jour et sera un moyen préventif d'un traitement exclusif. Même à l'employé devra être accordé la parole dans l'organe, surtout dans les questions le concernant de prés. Ce moyen ménera les solutions plus promptement à leur fin.

Ce qui dépendra de nous, rien ne sera négligé pour rédiger «l'Hotel-Revue» dans le sens, à ce quelle soit dans la société ce que le loup est dans la bergerie, c'est-à-dire «l'Hotel-Revue» devra animer les sociétaires, devra donner de l'impulsion et du mouvement dans la marche des affaires de la société et prevenir une léthargie prenant souvent le dessus. Mais l'organe devra également être un moyen d'invitation et d'encouragement pour ceux qui sont restés à l'ecart jusqu'à présent, afin qu'ils se joinent à leurs collègues pour que la société devienne une puissance avec laquelle l'état et les autoritées seront obligés de compter.

Pour eveiller ou pour augmenter l'intérêt pour la société, de la part de la corporation des hôteliers de la suisse française, «l'Hotel-Revue» est redigée partiellement en français et nous espérons de pouvoir mettre, par ce procédé, les hôteliers de la suisse occidentale dans l'intérêt de la bonne cause.

A coté de ce meilleur moyen des moyens pour sauvegarder les intérêt de l'industrie des hôtels, c'est-à-dire à coté de l'organe, il reste un autre projet à mentionné, c'est la fondation d'une bibliothèque spéciale pour la société et ses intérêt. Le programme de la société contient des question à traitée qui demandent une étude approfondi de certaine branche du métier. Pour cette raison nous aurions préféré de mettre la question de la bibliothèque en tête du programme, car nous voyons en elle un guide et une facilité pour le traitement des différentes motions.

Par cette occasion n'oublions pas de mentionner le livre d'adresse des hôtels suisse, un ouvrage qui est actuellement sur le point d'être achevé. Heureuse idée, la création de ce livre, car jusqu'à présent on avait dû se tenir à des livres d'adresse plus ou moins complèts.

Par ce, nous terminons notre article d'introduction en nous recommandons ainsi que «l'Hotel-Revue» à la bienveillance de nos lecteurs.

La Rédaction.

Grosses **Champagner** -Lager

Ia Marken.

Moët & Chandon, Heidsieck & Cie., G. H. Mumm & Cie., Louis Rœderer, Veuve Clicquot, Pommery & Greno, H. Piper & Cie., A. de Montebello & Cie., Giesler & Cie., Théoph. Rœderer & Cie., Deutz & Geldermann, De St. Marceaux & Cie. (15)

Schweizer Marken: Bouvier Frères, Louis Mauler.
Deutsche Marken: Matheus Müller, Burgeff & Cie., Chr. Adt. Kupferberg & Cie., Gebr. Feist & Söhne, Wachenheim.

Rooschüz & Cie., Bern.

MEYER, SIBLER & CIE

Luzern.

Dépôt de l'Orfèverie Christofle & Cie

Cristall, ord. Hohl- & Tafelglas,

Porzellan, Porzellan opaque & Steingut, Tischbestecke, Britannia-Metall, etc. (3)

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Vollständige Einrichtungen für Hotels und Restaurants.

Das Offizielle Central-Bureau

des

Schweizer Hotelier-Vereins

empfiehlt den Mitgliedern aufs Angelegentlichste sein

Central-Stellenvermittlungs-Bureau

Basel 7 St. Albananlage 7 **Basel**

bei allfälligem Bedarf von

Personal jedwelcher Branche.

Der Bureau-Chef.

Telephon No. 1370.

Telegramm-Adresse: Hôtelierverein Basel.

Die Conserven-Fabrik Seon (Aargau)

empfiehlt ihre vorzüglichen (6)

Gemüse- und Früchte-Conserven.

Muster und Preis-Courants zur Verfügung.

„TIRE-BOTTES PERFECTIONNÉS"

Anerkannt beste Stiefel-Zieher

für Männer, Frauen und Kinder passend

Prämirt *Patentirt*

Durch kein neueres System erreicht, sämmtlichen weit überlegen an Eleganz, Solidität und Zweckmässigkeit,

Holzwaaren für Küche und Wirthschaftsbedarf,

Prima Zeitungshalter

liefert solid und billigst (7)

A. Gehrig-Liechti, *Embrach.*

Foulard-Seide

— **bedruckte** — Fr. 1.50 Cts. p. Met.

bis **Frs. 6.55** (ca. 450 versch. Dessins u. Farben), sowie **schwarze, weisse** und **farbige** Seidenstoffe v. **85 Cts.** bis **Frs. 22.80** p. Met. — glatt, gestreift, karrirt, gemustert etc. (ca. 240 versch. Qual. u. 2000 versch. Farben, Dessins etc.)

Seiden-Damaste	von	**Frcs.**	**2.10—20.50**
Seiden-Grenadines	„	„	**1.50—14.85**
Seiden-Bengalines	„	„	**2.20—11.60**
Seiden-Ballstoffe	„	„	**—.85—20.50**
Seiden-Bastkleider	„	„	**16.65—77.50**
Seiden-Plüsche	„	„	**1.90—23.65**
Seiden-Masken-Atlasse	„	„	**—.85— 4.85**
Seiden-Spitzenstoffe	„	„	**3.15—67.50**

etc. — Muster umgehend.

Seiden-Fabrik G. Henneberg, Zürich.

(17)

GERSAU am Vierwaldstättersee.

Geschäfts-Uebergabe.

Mache hiemit allen meinen Freunden, Bekannten und Kollegen die ergebene Anzeige, dass ich das seit 10 Jahren von mir geführte

Hôtel & Pension Hof Gersau

an Herrn **Emil Meier-Römer** von Baden (Kt. Aargau) verkauft habe. Derselbe hat das Haus bereits angetreten und wird das Geschäft auf seine Rechnung weiterführen. Indem ich für das mir bis anhin bewiesene Wohlwollen höflichst danke, bitte ich dasselbe auch meinem Nachfolger angedeihen zu lassen, und kann ich denselben als tüchtigen, sachkundigen Geschäftsmann nur empfehlen.

Zugleich bitte ich, mir und meiner Familie ein freundliches Andenken bewahren zu wollen.

Hochachtungsvollst

P. Mayer zum «Frieden».

Gersau, Anfangs März 1892.

Tit.!

Höflichst Bezug nehmend auf die Anzeige meines Vorgängers, Herrn Paul Mayer, erlaube mir, Freunden und Bekannten, wie auch einem weitern Publikum mein gut eingerichtetes

Hôtel & Pension Hof Gersau

am Vierwaldstätter-See auf's Angelegentlichste zu empfehlen.

Comfortable Zimmer, feine Küche, reingehaltene offene und Flaschenweine, aufmerksamste Bedienung.

Hochachtungsvollst

Emil Meier.

Gersau, den 4. März 1892. (16)

Zu verpachten oder zu verkaufen

in Folge eingetretener Familienverhältnisse ein kleines

Bade- und Kur-Etablissement,

in schöner Lage, (14)

enthaltend 2 vorzügl. Mineralquellen, Kneipp'sche Einrichtungen etc. Nähere Auskunft ertheilt kostenfrei **Fr. Schärer,** Notar in **Bern.**

Hôtel-Verkauf.

Eines der **renomirtesten** und **grössern**

Touristen-Hôtels I. Ranges der Schweiz

ist zu verkaufen.

Reflektanten, die im Falle sind, eine **Anzahlung von 2 bis 3 Hundert Mille Franken** zu machen, erfahren Näheres bei gefälliger Mittheilung von Referenzen unter Chiffre H. T. 564 an das Annoncen-Bureau Rud. Mosse in Basel. (18 M 564 B)

Pilsner Bier

aus der I. Pilsner Actienbrauerei in Pilsen.

Münchner Bier

aus dem Bürgerlichen Brauhaus in München.

Spezialität: **Flaschenbiere,** pasteuris irt

Achtungsvoll empfiehlt sich (5)

Allein-Vertretung für die Schweiz:

O. Ulmer-Hemmann,

Schanzenberg, ZÜRICH.

Gegründet 1875 Die **XII Diplome**

Metall-Buchstaben-Fabrikation

von

OTTO SAUTER, Ermatingen

liefert

Goldfirmen

für Hôtels, Pensionen, Restaurants, Brasserien, Magazine etc.

in beliebiger Form und Grösse.

Preis-Courante gratis und franko. (10)

Habana-Haus

Basel.

(1)

Für Hôteliers!

Torten-Papiere & Bouquet-Manchetten

empfiehlt zu billigsten Preisen

die Papiermanufactur

August Feldheim,

(9) Zürich-Aussersihl.

Flaschen-Kapseln

in feinster Ausstattung liefern billigst (8)

R. Zimmerli & Cie.

Staniol- & Metallkapsel-Fabrik

Brandis bei Burgdorf.

Das bedeutendste und rühmlichst bekannte

Bettfedern-Lager

Harry UNNA in Altona

bei Hamburg

versendet **portofrei** gegen Nachnahme (nicht unter 10 Pfd.)

gute neue

Bettfedern für **75** Cts. das Pfund.

vorzüglich gute Sorte **1** Fr. **50** Cts.,

prima Halbdaunen nur **2** Fr.,

prima Ganzdaunen nur **3** Fr.

Verpackung zum Kostenpreis. Bei Abnahme von 50 Pfd. 5% Rabatt.

Umtausch bereitwilligst. (11)

Mützen-Fabrikation.

Ich empfehle mich den Herren **Hoteliers** zur Anfertigung von sämmtlichen **Portier-Mützen** von den feinsten bis zu den gewöhnlichsten.

Langjährige Erfahrung, sowie Einkäufe meiner sämmtlichen Artikel bei den ersten Bezugsquellen, setzen mich in den Stand, die **billigsten Preise** zu notiren.

Feine Ausführung, sowie **prompteste Bedienung** zusichernd.

Um gefl. Zuspruch ersucht höflichst

Ed. Nägeli,** Mützenfabrikant, **Zürich.

(13)

Preisgekrönte CAPWEINE

von **E. PLAUT,** Capstadt.

18 goldene und silberne Medaillen.

Ueber 800 Verkaufsstellen.

Garantirt reine Naturweine.

Hochfeine Frühstücks- und Dessert-Weine.

Medicinal-Weine ersten Ranges.

General-Dépôt für die Schweiz:

Carl PFALTZ, Basel,

Import feiner Südweine.

Den Tit. Hôtels werden besondere Vortheile gewährt. (2)

La seules Bougies diplomées sont les marques déposées:

La Belle Suisse, Diamant, Brillant

de la fabrique la plus ancienne

J. FRIEDERICH à GENÈVE.

PREMIÈRE FABRIQUE SUISSE DE BEURRE D'OLEO MARGARINE

FRAIS et FONDU. (4)

Die Senf- und Essig-Fabrik Buchs

Gegründet 1867

empfiehlt ihre beliebten sanitären und von den Hotels premier Rang seit einer Reihe von Jahren, sowie von Pharmacisten gekauften Fabrikate in **Senf** und **Essig.** (12)

Import von Oliven- und Sesam-Oelen. — Rhum, Cognac.

Destillation von Qualitäts-Spirituosen.

Wein-Handlung.

Buchs St. Gallen } *März 1892.* Hochachtend

Jean Zogg.

Fisch-, Wildpret- und Geflügelhandlung

von

FRIED. GLASER SOHN

BASEL (19)

Hoflieferant Seiner Majestät des Königs von Rumänien. Zwei Diplome an der schweizer. Landesausstellung Zürich

Höchste Auszeichnung a. d. Kochkunstausstellung in Zürich. Diplom I. Klasse an der schweizer. Fischereiausstellung Basel

Besitzer der vorzüglichsten Rheinsalm-Fischereien.

Spezialität: **RHEIN-SALM.**

Herausgegeben vom Offiziellen Centralbureau des Schweizer Hotelier-Vereins. Verantwortliche Redaktion: Otto Amsler in Basel. Druck von K. J. Wyss, Basel.